

Appel à candidature à un poste d'Ingénieur Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Ile-de-France / Centre-Val de Loire

<u>Intitulé du poste :</u>	Ingénieur responsable des Documents de Gestion Durable (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDI à temps complet de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe. Poste ouvert aux travailleurs handicapés.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	A
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPFF (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent ou grilles fonction publique de l'Etat. Fourchette indicative : entre 32K€ et 54K€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Orléans (45)
<u>Prise de poste prévue :</u>	Mai 2023

Présentation du CNPFF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres Régionaux de la Propriété Forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

Le CNPFF d'Ile-de-France / Centre-Val de Loire est composé d'une vingtaine d'agents, implantés au siège orléanais ou dans l'une des 6 antennes départementales. Il est au service de près de 400 000 propriétaires, représentant plus d'un million d'hectares de forêts, dominées par des peuplements feuillus de plaine, où le chêne constitue l'essence phare.

La délégation Ile-de-France / Centre-Val de Loire du CNPFF est celle qui, après la Nouvelle-Aquitaine, dispose du plus grand nombre de documents de gestion durables (DGD), et en particulier de Plans Simples de Gestion (PSG) à instruire. C'est l'activité cœur de métier et stratégique de l'établissement et de la délégation.



Description du poste

Sous l'autorité de la Direction, l'ingénieur(e) aura notamment pour missions et responsabilités d'assurer la coordination technique et administrative de l'activité DGD sur les régions Ile-de-France et Centre-Val de Loire :

- Supervision et appui de l'équipe technique et administrative pour l'instruction et l'agrément des PSG, de leurs avenants et des demandes de coupes extraordinaires,
- Validation des codes des bonnes pratiques sylvicoles (CBPS) et instruction des RTG,
- Rédaction des avis sur les demandes de coupe administrative, des autorisations de coupe extraordinaire, des réponses aux déclarations de coupe d'urgence, et plus généralement des correspondances sur les DGD (en particulier sur les aspects juridiques),
- Conseils de Centre : présentation des PSG, organisation des commissions d'examen préalables des PSG avec les conseillers départementaux, relation avec l'administration forestière (DDT, DRAAF),
- Contribution à la rédaction de potentielles nouvelles annexes vertes aux Schémas Régionaux de Gestion Sylvicole, suivi d'application,
- Participations occasionnelles aux formations (FOGEFOR, formations extérieures, ...) sur le thème des DGD,
- Participation au réseau national de correspondants DGD.

Profil recherché

Formation – expériences

- Candidat externe : titulaire d'un diplôme d'ingénieur forestier, ou diplôme de niveau bac +5 équivalent, ou membre du corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ;
- Candidat interne : ingénieur dans un autre service ou technicien(ne) de catégorie T2 justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 9 années dans cette catégorie ;
- Expérience souhaitée dans le développement en forêt privée ou la gestion forestière, requérant des contacts réguliers avec les propriétaires ;
- Connaissances techniques et juridiques forestières solides, plus particulièrement sur les sylvicultures de peuplements feuillus et résineux de plaine ;
- Titulaire du permis B.

Compétences et qualités requises

- Rigueur, sens de l'organisation, autonomie, capacité de rédaction et esprit de synthèse ;
- Qualités relationnelles (sens de l'écoute, diplomatie, pédagogie) et goût pour le travail en équipe ;
- Maîtrise des logiciels bureautiques (Word, Excel, Powerpoint) et aptitude à travailler sur des logiciels métiers spécifiques ;
- Capacité à rendre compte.

Avantages

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Télétravail est envisageable à hauteur de 1 à 3 jours par semaine selon le métier exercé ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 50% ;
- Participation employeur mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

Personnes à contacter

- Gaël LEGROS, Directeur : 06 46 23 46 22 - gael.legros@cnpf.fr



www.cnpf.fr





Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective **avant le 3 avril 2023** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles,
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail à gael.legros@cnpf.fr ou par courrier à :

Monsieur le Directeur du CNPF Ile-de-France / Centre-Val de
Loire 5 rue de la Bourie Rouge
CS 52349
45023 ORLEANS Cedex 1

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra au mois d'avril 2023, dans les locaux du CNPF, à Orléans.



www.cnpf.fr

